ISSN 0154 - 2109







# Bilan ornithologique de la zone humide des Sagnes, reméandrage de la rivière Veyre (Aydat, Saulzet-le-Froid - 63) (Période 2009-2014)

François Guélin, LPO Auvergne





LE GRAND-DUC N°84 (ANNEE 2016)

Le Grand-Duc 84 : 2-14

## INTRODUCTION

L'été 2014 a été l'occasion d'observer une « mini-invasion » de Râle de genêts : jamais autant de données n'avaient été rapportées en Auvergne! Parmi les quatre sites où cette espèce a été notée dans la région, un a particulièrement attiré l'attention : la Haute Vallée de la Veyre, sur les communes d'Aydat et de Saulzet-le-Froid (63). En effet, sur ce site, jusqu'à 3 individus ont été notés simultanément (un record régional!), et surtout cette petite vallée héberge aussi la Pie-grièche grise, la Grive litorne, la Locustelle tachetée, le Tarier des prés... un cortège avifaunistique assez unique en Auvergne et en France. Ces observations posent des questions de fond :

- Quelle est la valeur de la biodiversité ornithologique du site ?
- Le reméandrage effectué il y a cinq ans est-il une des causes de la présence de ces espèces exceptionnelles ?

# Présentation générale de la zone d'étude des « Sagnes »

Zone humide de Sagnes, Reméandrage de la rivière Veyre [...]

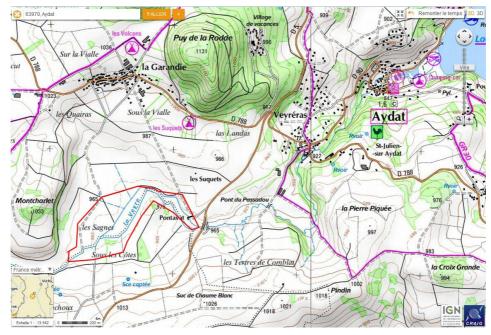


Il s'agit d'un fond de vallée situé à environ 3 km au sud-ouest du bourg d'Aydat (63). L'altitude est comprise entre 960 et 965 m. La zone étudiée est marquée en rouge sur la carte ci-dessous.

Nous sommes à environ 2 kilomètres en aval de la source de la Veyre – rejointe par le ruisseau nommé « Narse » et venant de Pessade (ce site de la Narse d'Espinasse servira de point de comparaison plus loin).

Cette petite rivière de deux mètres de large, cachée sous la végétation riveraine, passe un verrou (au nord de Zanières), en venant de sa source, juste en amont de la zone étudiée, puis un nouveau verrou juste en aval (à Pontavat), avant d'aller se jeter dans le Lac d'Aydat (au niveau de la « zone de réaménagement écologique » du Lac).

Le site étudié (les Sagnes) est donc une petite « plaine d'expansion » de crues, mais ce n'est pas une narse (fermée) comme le sont les autres milieux humides alentour.



C'est un ensemble écologique cohérent avec des zones de pâtures et surtout de prairies humides destinées à la fauche, avec quelques haies, et un corridor rivulaire composé du chenal de la rivière Veyre et bordé de végétation, l'ensemble sur environ 30 hectares.

Et au milieu coule une rivière, creusée et drainée sous la forme d'un petit canal, mais « reméandrée » en 2010 par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre, et de l'Auzon (SMVVA), pour des raisons hydrauliques (envasement et eutrophisation du Lac d'Aydat, haut lieu touristique du Puy-de-Dôme).

## Description des deux principaux milieux

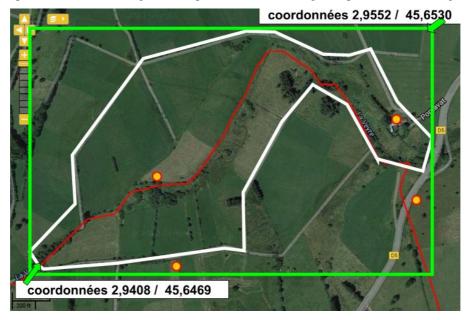
La zone reméandrée possède d'abord en partie centrale, le long de la rivière et de quelques fossés de drainage, une végétation aquatique riche : Des herbacées hautes et des ombellifères (Baldingères, Reine des prés, Carex...), mais aussi une partie arbustive (Saules, aulnes...) sur une surface d'environ 6 hectares (sur les 30 hectares du site étudié) et pour un linéaire de rivière d'environ 700 mètres. La largeur de ce corridor rivulaire sauvage n'excède jamais 50 à 70 m, et parfois seulement quelques mètres.

Un second milieu enserre le précédent : des prairies humides de fauche, sur un peu plus de 20 hectares, qui sont quasiment toutes inondables, et parfois inondées presque toute l'année pour celles situées au bord du ruisseau. En 2014, cette inondation a été particulièrement longue, et c'est ce phénomène qui a rendu le milieu très propice au Râle des genêts. Ces prairies à graminées et ombellifères sont particulièrement variées au niveau de la flore.

# Méthodologie

La présente étude est basée sur l'extraction d'informations brutes de la base de données en ligne www.fauneauvergne.org à la date du 31 décembre 2014.

Les données sont extraites à partir d'un rectangle (en vert ci-dessous) couvrant le secteur étudié (en blanc). La limite communale est indiquée en rouge sur cette carte (avec Aydat au nord et Saulzet-le-Froid au sud). Les coordonnées utilisées pour l'extraction sont également spécifiées (unités : longitude puis latitude, en degrés décimaux).



2747 données ont été extraites, en provenance de 34 observateurs différents (Annexe 2).

L'intensité de prospection est donc excellente: 293 dates différentes de sorties de terrain effectuées par ces observateurs sont répertoriées, soit environ 300 heures de prospection (estimation 1 date = 1 heure, par défaut, car les sorties de terrain sont de durée variable, entre 30 min. et 3 heures). Le coordinateur de l'étude (F. Guélin) a effectué 14 prospections de 1 à 3 heures, d'août à décembre 2014 dans le cadre de la commande d'étude, soit 40 heures de terrain.

L'ensemble de ces données scientifiques a été validé collégialement par le Comité d'Homologation «Avifaune» du collectif www.faune-auvergne.org. Il a fait l'objet d'une seconde vérification complète dans le cadre de l'étude pour éliminer les erreurs de saisie (dates erronées, emplacement erroné – par exemple, donnée située dans le carré vert cidessus mais pas la zone d'étude, code de nidification, etc.)

Ces données ont ensuite été synthétisées grâce au logiciel Access de Microsoft pour obtenir les éléments suivants :

- Tableau général des espèces observées avec le nombre total de données et indication du statut de reproduction / migration / hivernage
- Estimation des effectifs nicheurs.

Concernant la répartition des données avant ou après la période de reméandrage, on obtient les informations suivantes:

| Nb de données | | Jusqu'au 31/12/2010 | 382 | | Depuis le 01/01/2011 | 2365 | | Total | 2747 |

Les données avant reméandrage sont donc moins nombreuses. Mais il faut dire, pour anticiper, que cette opération a permis d'observer de nombreuses espèces nouvelles, et progressivement a attiré beaucoup plus les ornithologues depuis 2010... Par ailleurs, certaines données des décennies précédentes n'ont probablement pas été saisies dans la base.

#### Résultats bruts

La liste des oiseaux observés (pour l'ensemble de la base de données) s'élève à 107 espèces (Voir annexe 1).

Nous retirerons de ce chiffre, après analyse et vérification, 8 espèces notées seulement en simple survol, ce qui amène à une diversité ornithologique totale réelle de 99 espèces.

Parmi ces 99 espèces, 28 sont nicheuses (certaines ou probables) sur la surface étudiée (30 ha), soit sur le corridor alluvial, soit dans les prairies humides : Cf tableau ci-dessous. Les estimations d'effectifs des oiseaux nicheurs ont été obtenues à partir de prospections cartographiées réalisées en juillet 2014. Elles sont indicatives, car on ne peut évaluer la marge d'erreur.

Espèces observées sur la zone reméa date du 31/12/2014	ndrée de la Veyre, à la	Nb de données	Nicheurs corridor Rivière (estim. Nb couples) 17 esp	Nicheurs prairies humides & haies (estim. Nb couples) 11 esp
Accenteur mouchet	Prunella modularis	23	1	
Bergeronnette grise	Motacilla alba	25	1	
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	36	1	
Mésange boréale	Poecile montanus	34	1	
Mésange charbonnière	Parus major	64	1	
Mésange nonnette	Poecile palustris	13	1	
Tarier des prés	Saxicola rubetra	31	1	
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	36	1	
Verdier d'Europe	Carduelis chloris	11	1	
Canard colvert	Anas platyrhynchos	49	2	
Fauvette des jardins	Sylvia borin	30	2	
Locustelle tachetée	Locustella naevia	9	2	
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	45	2	
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	76	2	
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	76	4	
Fauvette grisette	Sylvia communis	54	5	
Merle noir	Turdus merula	94	5	
Bruant proyer (Nicheur en 1982)	Emberiza calandra	1		0
Pie bavarde	Pica pica	118		1
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	26		1
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	115		1
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	79		2
Râle des genêts	Crex crex	29		2
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	31		2
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	73		2
Caille des blés	Coturnix coturnix	20		4
Pipit des arbres	Anthus trivialis	51		4
Alouette des champs	Alauda arvensis	63		10

Le Grand-Duc 84 : 2-14

37 autres espèces (voir liste en annexe 1) se reproduisent dans les alentours proches, sur les pentes boisées et les pâtures, et/ou utilisent la haute vallée de la Veyre comme zone de chasse et d'alimentation, dont la Pie-grièche grise, les rapaces, etc.

Enfin 34 espèces ont été notées en passage migratoire, hivernage ou erratisme local (passereaux paludicoles, limicoles, etc.).

# Analyse & évaluation de la biodiversité ornithologique actuelle

#### > Espèces nicheuses sur la zone d'étude

#### Nombre d'espèces nicheuses :

Avec 28 espèces nicheuses sur 30 hectares, le site reméandré des « Sagnes » a une valeur « normale » : par comparaison, la Narse d'Espinasse (AULAGNIER et al., 1990), toute proche en amont,- compte 18 espèces nicheuses dans la partie humide, et 18 espèces également sur le pourtour, ce qui nous place à peu près dans les mêmes valeurs que le site des Sagnes, tout en n'oubliant pas que l'étude de la Narse date d'il y a 25 ans et que les données ont pu changer.

#### Densité des nicheurs :

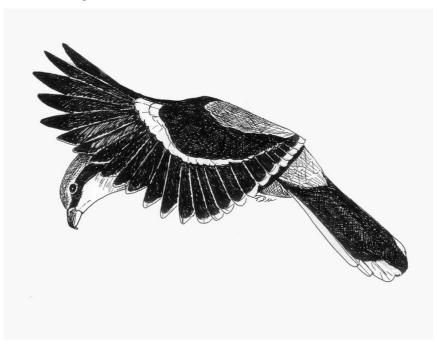
Toujours pour comparer, la densité des 18 espèces d'oiseaux nicheurs sur la Narse d'Espinasse est de 30 couples pour 10 ha, ce qui correspond approximativement à celle estimée sur le corridor de végétation riveraine (33 couples sur 6 ha) des « Sagnes ». Nous comparons cependant deux milieux de surface différente.

#### Présence d'espèces sensibles (Référence : Liste rouge des oiseaux nicheurs, DREAL, 2008) :

Parmi les 17 espèces nicheuses du corridor rivulaire, une seule est dans la Liste Rouge des oiseaux nicheurs : le Tarier des prés (Saxicola rubetra). Cette espèce en diminution drastique en Auvergne (probablement la conséquence de certaines pratiques agricoles comme l'ensilage ou l'utilisation de certains intrants) niche encore dans la zone des Sagnes, mais un seul couple a été noté sur l'ensemble des années analysées, ce qui est très peu! La population régionale est estimée entre 5 et 9000 couples, en diminution (GUELIN, 2014).

Il semble que cette espèce, étroitement dépendante des prairies humides à ombellifères, ait « juste » la place d'établir un territoire EN LARGEUR sur les 700 mètres de longueur du corridor. La largeur de la zone à herbacées et ombellifères est donc probablement en cause : en effet, elle dépasse rarement une dizaine de mètres. Elle est souvent colonisée par les saules, ce que le Tarier des prés n'apprécie pas vraiment.

A titre de comparaison, les zones agricoles du Haut-Doubs et du Haut-Jura (pays du fromage de Comté, tout comme le secteur d'Aydat est celui du Saint-Nectaire, donc à production agricole laitière) avec des milieux assez semblables à la zone d'étude, hébergent nettement plus de couples de Tariers des prés. Cela est à mettre en relation avec des pratiques agricoles qui laissent beaucoup plus de place en fond de vallée aux zones humides, qui sont beaucoup plus larges (photo ci-dessous, avec une largeur d'ombellifères d'environ 100 à 200 m).



Le Grand-Duc 84 : 2-14



De même, dans le Sancy, l'examen des derniers sites de reproduction des Tariers des prés montre que les surfaces de prairies à ombellifères sont beaucoup plus importantes que sur le site des Sagnes.

Outre le Tarier des prés, une autre espèce est intéressante, même si elle n'est pas en liste rouge: la Locustelle tachetée (Locustella naevia). Sa population est estimée en Auvergne entre seulement 120 et 210 couples (probablement par défaut, car elle est difficile à observer), et la présence d'un ou deux couples nicheurs sur le site des « Sagnes » est à souligner. Elle est dépendante des zones très humides avec une haute végétation herbacée, avec quelques arbres (saules), sur des surfaces importantes.

#### Espèces sensibles des prairies de fauche :

Deux espèces nicheuses des prairies humides de la zone des Sagnes sont en Liste Rouge : la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) et le Râle de genêts (*Crex crex*).

Avec un seul couple nicheur, la présence de la Pie-grièche écorcheur est intéressante mais plutôt anecdotique (évaluation régionale: 30 à 50 000 couples nicheurs).

En revanche, la présence du Râle de genêts est, comme signalé plus haut, quelque chose de très exceptionnel qui témoigne de la qualité du milieu, même si sa présence est intermittente.

En France, la carte de l'Atlas des oiseaux nicheurs de France montre une répartition extrêmement ponctuelle pour moins de 400 couples : basse vallée de la Loire, Marais charentais, Bourgogne, nord-ouest de la France.

En Auvergne, le Râle des genêts est rarissime : ces dernières années, il a été contacté dans certaines prairies humides de Sologne bourbonnaise et dans des prairies de fauche de Haute-Loire ou même, assez curieusement, du Sancy ou du Massif du Cantal. Ces observations concernent en général un seul chanteur, et restent temporaires et sporadiques.

L'origine de ces individus (qui « apparaissent » assez tard en Auvergne, en juin en général) est peut-être liée à de mauvaises conditions de reproduction en France ou à l'étranger qui « délocalisent » ces nicheurs potentiels.

La reproduction n'a jamais été prouvée en Auvergne, mais elle reste très compliquée à découvrir. En tout cas, il convient de préserver les rares sites potentiels pour cette espèce extrêmement rare.

Le biotope du Râle de genêts correspond à de vastes prairies humides inondables, avec des graminées. Sa nidification est difficilement compatible avec les fauches trop précoces, et encore moins avec les pratiques d'ensilage.

La Caille des blés (Coturnix coturnix) est également une espèce à signaler, même si elle n'est pas classée en Liste Rouge. Elle est présente dans les prairies humides du site (4 couples probables en 2014 sur 30 ha, ce qui est une bonne densité en Auvergne) aux côtés du Râle de genêts.

## **Espèces nicheuses aux alentours**

Le site des Sagnes est une zone d'alimentation primordiale pour un grand nombre d'espèces nicheuses sur les pentes (prairies, landes et boisements dans un rayon de 1 à 2 km).

37 espèces non nicheuses sur le site sont répertoriées, parmi lesquelles la plupart des rapaces nicheurs de la région : Buse variable, Bondrée, Milans royal & noir, Epervier, Faucon crécerelle, Busards cendré et Saint-Martin, Circaète Jean le Blanc...

La Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), en Liste Rouge, qui fait l'objet d'un Plan National d'Action, niche à quelques centaines de mètres du fond de vallée (2 couples), et s'y déplace très fréquemment. Pour cette espèce, on peut affirmer que c'est l'ensemble du bassin versant des Sagnes, et non seulement la partie basse reméandrée, qui représente sa zone vitale.

Enfin, la Grive litorne (*Turdus pilaris*), également en Liste Rouge, niche, comme la Pie-Grièche grise, dans les bosquets alentour, et hiverne parfois en grand nombre.

#### **Espèces migratrices et hivernantes**

Deux milieux très spécifiques accueillent les migrateurs (avril-mai, puis août à octobre)

- Les prairies fauchées et inondées (automne, printemps) accueillent les limicoles (Tout comme dans la zone humide temporaire de « la Croix du Chemin », à 2 km, au-delà du village de la Garandie).

L'importance des stationnements est cependant limitée par la petite surface noyée, et les dérangements assez fréquents. Néanmoins on peut y noter la Bécassine des marais, la rare Bécassine sourde, et quelques espèces de Chevaliers (voir annexe).

- Le corridor rivulaire a un pouvoir attractif très fort sur les passereaux migrateurs. Ainsi l'automne 2014 a été marqué par des séries spectaculaires d'observations de « tombées » migratoires matinales : les espèces à migration nocturne choisissant les lisières de ces zones humides pour s'alimenter, en bordure des prairies fauchées. Des centaines de fauvettes, rousserolles, Rougequeues à front blanc, phragmite des joncs, Tariers des prés, Gobemouches noirs... ont ainsi été notés sur le site.

En hiver, le gel fréquent, la neige, font baisser la biodiversité de manière très forte. En gros, de novembre à mars, on n'observe plus que quelques espèces hivernantes : Mésanges (5 ou 6 espèces), Pie bavarde, Pinson des arbres, Tarin des aulnes...



## > Impact du reméandrage de 2010 sur l'avifaune

	Nb de données	Nb d'espèces
Avant 2010	382	80
Depuis 2010	2365	102
Total	2747	107

9

F GUELIN

Deux espèces signalées avant 2010, n'ont pas été retrouvées: Le Moineau friquet (noté en 1981 !), espèce en diminution dramatique en Auvergne, et le Chevalier aboyeur (d'occurrence assez rare, mais qui pourrait fort bien être réobservé sur le site actuel). Les aménagements n'ont donc pas eu d'impact négatif sur les populations d'oiseaux.

Par contre, de nombreuses espèces « nouvelles » ont été ajoutées à la liste depuis le reméandrage. L'influence de l'augmentation de la pression d'observation est évidemment perceptible. Cependant, les effets du reméandrage se sont fait certainement ressentir sur quelques aspects fondamentaux:

- L'apparition de nombreux passereaux en migration, à relier au développement de la végétation herbacée rivulaire haute. Cette zone rivulaire de 700 m de longueur accueille un nombre assez incroyable de passereaux migrateurs nocturnes, certainement par le pouvoir attractif de l'interface entre herbacées hautes et prairies fauchées.
- L'apparition en 2014 du Râle de genêts (et de nombreuses Cailles des blés) est à relier au niveau élevé de la nappe en période estivale. Bien sûr, les conditions climatiques ont été exceptionnelles, mais le reméandrage, par un relèvement de la nappe, est probablement la cause de fond de l'existence de ces prairies noyées tardivement et fauchées seulement début août en 2014 (et même à l'automne pour l'une d'entre elles). La présence de cette espèce devra être confirmée les années qui viennent avec une recherche plus ciblée.
- La régularité des observations de limicoles en halte migratoire sur les prairies fauchées et inondées au printemps et à l'automne, est également à relier au relèvement de la nappe.

#### V: DISCUSSION

# > Résumé des enjeux avifaunistiques

- → CORRIDOR RIVULAIRE
  - Très positif pour les passereaux migrateurs, et certains nicheurs comme la Locustelle tachetée.
  - Corridor probablement un peu étroit pour certaines espèces comme le Tarier des prés.
- → PRAIRIES INONDABLES
  - Milieu unique pour le Râle de genêts (en 2014 en tout cas), la Caille des blés, etc. (espèces prairiales)
  - Zone d'alimentation de multiples espèces des milieux alentours (Rapaces, Pie-grièche grise...)
  - Zone de halte migratoire printanière et automnale pour les limicoles.

Ces deux ensembles écologiques sont bien entendu indissociables.

#### Evolution prévisible des milieux et des guildes d'espèces à moyen et long terme

Sur le corridor rivulaire, on s'achemine vers un boisement progressif (saules, aulnes). Ce milieu arboré est connu pour avoir une biodiversité plus banale au niveau des oiseaux que les milieux herbacés hauts actuels (Baldingère, Reine des prés...)

Dans les parcelles de prairie de fauche, l'évolution des pratiques agricoles est l'élément déterminant. Une avance de la date moyenne de fauche, ou pire, un passage aux pratiques d'ensilage, serait certainement assez catastrophique sur les espèces nicheuses de ces milieux, mais également des milieux annexes (pentes, prairies pâturées, etc.).

# SYNTHESE GENERALE

Le fond de vallée des « Sagnes » à Aydat / Saulzet le Froid, présente des caractéristiques écologiques assez peu communes en Auvergne : ce site de trente hectares, reméandré en 2010, accueille des espèces d'oiseaux nicheurs dont la présence, toutes ensemble sur le même site, est quasi-unique dans la région Auvergne et présente un grand intérêt patrimonial : Râle de genêts, Tarier des prés (en Liste Rouge), Locustelle tachetée, Caille des blés... La présence du Râle de genêts doit être confirmée dans les années qui viennent.

Le site accueille aussi de très nombreux passereaux migrateurs, de nombreux rapaces en chasse, et fait également partie de la zone vitale de la rare Pie-grièche grise.

Chacun des deux milieux présents (corridor de végétation herbacée rivulaire / prairies de fauches humides) a un intérêt écologique évident. Le site des Sagnes a nettement gagné en intérêt écologique avec le reméandrage à vocation initiale hydraulique et d'épuration des eaux effectué par le SMVVA en 2010.

Nous préconisons le prolongement de la réflexion sur la gestion écologique des deux milieux : il serait en effet dommage d'en rester là, vu les résultats obtenus.

La priorité est de travailler sur un élargissement des secteurs encore trop rectilignes et donc étroits (nouveaux méandres ?) et de dialoguer avec les agriculteurs pour négocier des pratiques de fauche compatibles avec les oiseaux nicheurs

# **Bibliographie**

AULAGNIER S., COQUILLARD P., DULPHY J.P., GUEUGNOT J., 1990. L'avifaune nicheuse de la Narse d'Espinasse (Puy-de-Dôme). *Le Grand Duc*, 37: 2-9.

**DREAL AUVERGNE, 2008:** Liste rouge des oiseaux nicheurs (http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/liste\_oiseaux\_nicheurs\_dec\_2009\_PT-2008\_\_cle7b8b1d.pdf)

GUELIN F., 2014. Évaluation de l'ordre de grandeur des populations d'oiseaux nicheurs en Auvergne grâce à la «Méthode des Moyennes». *Le Grand Duc*, 82: 51-76.



Établissement public du ministère chargé du développement durable



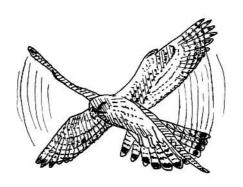


# Annexe 1 : Liste complète des espèces observées

		Nb de	Nicheurs	Nicheurs prairies	Nicheurs forêts,	Migrateurs,	Simple
Espèces observées sur la zone reméandrée de la Veyre, à la date du 31/12/2014		données	corridor Rivière	humides & haies	coteaux, villages autour du site	hivernants, erratiques	survol
Accenteur mouchet	Prunella modularis	23	1				
Bergeronnette grise	Motacilla alba	25	1				
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	36	1				
Mésange boréale	Poecile montanus	34	1				
Mésange charbonnière	Parus major	64	1				
Mésange nonnette	Poecile palustris	13	1				
Tarier des prés	Saxicola rubetra	31	1				
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	36	1				
Verdier d'Europe	Carduelis chloris	11	1				
Canard colvert	Anas platyrhynchos	49	2				
Fauvette des jardins	Sylvia borin	30	2				
Locustelle tachetée	Locustella naevia	9	2				
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	45	2				
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	76	2				
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	76	4				
Fauvette grisette	Sylvia communis	54	5				
Merle noir	Turdus merula	94	5				
Bruant proyer (Nicheur en 1982)	Emberiza calandra	1		0			
Pie bavarde	Pica pica	118		1			
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	26		1			
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	115		1			
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	79		2			
Râle des genêts	Crex crex	29		2			
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	31		2			
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	73		2			
Caille des blés	Coturnix coturnix	20		4			
Pipit des arbres	Anthus trivialis	51		4			
Alouette des champs	Alauda arvensis	63		10			
Cincle plongeur	Cinclus cinclus	10			X		
Bec-croisé des sapins	Loxia curvirostra	2			X		
Bondrée apivore	Pernis apivorus	3			X		
Bruant jaune	Emberiza citrinella	36			X		
Buse variable	Buteo buteo	134			X		
Chouette hulotte	Strix aluco	1			X		
Circaète Jean-le-Blanc	Circaetus gallicus	3			X		
Corneille noire	Corvus corone	71			X		
Coucou gris	Cuculus canorus	18			X		
Épervier d'Europe	Accipiter nisus	8			X		
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	35			X		
Faisan de Colchide	Phasianus colchicus	8			X		
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	67			X		
Geai des chênes	Garrulus glandarius	37			X		
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	2			X		
Grive draine	Turdus viscivorus	50			X		

		Nb de	Nicheurs	Nicheurs prairies	Nicheurs forêts,	Migrateurs,	Simple
Espèces observées sur la zone reméandrée de la Veyre, à la date du 31/12/2014		données	corridor Rivière	humides & haies	coteaux, villages autour du site	hivernants, erratiques	survol
Grive litorne	Turdus pilaris	72			X		
Grive musicienne	Turdus philomelos	26			X		
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	13			X		
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	33			X		
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	21			X		
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	6			X		
Mésange huppée	Lophophanes cristatus	13			X		
Mésange noire	Periparus ater	38			X		
Milan noir	Milvus migrans	51			X		
Milan royal	Milvus milvus	66			X		
Moineau domestique	Passer domesticus	12			X		
Moineau friquet	D	7			•		
(en 1981!)	Passer montanus	1			X		
Pic épeiche	Dendrocopos major	24			X		
Pic noir	Dryocopus martius	6			X		
Pic vert	Picus viridis	51			X		
Pie-grièche grise	Lanius excubitor	175			X		
Pigeon ramier	Columba palumbus	68			X		
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla	1			X		
Roitelet huppé	Regulus regulus	8			X		
Serin cini	Serinus serinus	6			X		
Sittelle torchepot	Sitta europaea	2			X		
Alouette lulu	Lullula arborea	5				X	
Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea	6				X	
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	10				X	
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	9				X	
Bécassine sourde	Lymnocryptes minimus	1				X	
Bergeronnette printanière	Motacilla flava	5				X	
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	5				X	
Bruant zizi Busard cendré	Emberiza cirlus	1				X	
(nicheur en 1998)	Circus pygargus	1				X	
<b>Busard Saint-Martin</b>	Circus cyaneus	7				X	
Chevalier aboyeur	Tringa nebularia	2				X	
Chevalier culblanc	Tringa ochropus	19				X	
Chevalier sylvain	Tringa glareola	1				X	
Faucon émerillon	Falco columbarius	1				X	
Gobemouche gris	Muscicacapa striata	1				X	
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	10				X	
Grive mauvis	Turdus iliacus	5				X	
Grosbec casse-noyaux	C. coccothraustes	2				X	
Héron cendré	Ardea cinerea	21				X	
Huppe fasciée	Upupa epops	3				X	
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta	1				X	
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	1				X	
Merle à plastron	Turdus torquatus	1				X	
Phragmite des joncs	Acro. schoenobaenus	2				X	
Pinson du Nord	Fringilla montifringilla	6				X	

Espèces observées sur la zone reméandrée de la Veyre, à la date du 31/12/2014		Nb de données	Nicheurs corridor Rivière	Nicheurs prairies humides & haies	Nicheurs forêts, coteaux, villages autour du site	Migrateurs, hivernants, erratiques	Simple survol
Pipit farlouse	Anthus pratensis	22				X	
Pipit spioncelle	Anthus spinoletta	3				X	
Rossignol philomèle	Luscinia megarynchos	3				X	
Rougequeue à front blanc	Ph. phoenicurus	6				X	
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	8				X	
Rousserolle effarvatte	Acro. scirpaceus	3				X	
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	2				X	
Tarin des aulnes	Carduelis spinus	18				X	
Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	4				X	
Choucas des tours	Corvus monedula	6					X
Corbeau freux	Corvus frugilegus	1					X
Goéland leucophée	Larus michahellis	3					X
Grand Corbeau	Corvus corax	12					X
<b>Grand Cormoran</b>	Phalacrocorax carbo	2					X
Martinet noir	Apus apus	17					X
Pigeon colombin	Columba oenas	12					X
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	5					X



# Annexe 2 : Observateurs et nombre de données

Prénom	Prénom Nom	
Marc	Pommarel	695
Jean-Pierre	Dulphy	559
François	Guelin	456
Anne	Citron	190
Bruno	Gilbert	175
Kelly	Ducloux	42
Matthieu	Bernard	31
Robert	Guélin	29
Thibault	Brugerolle	18
Charles	Lemarchand	16
Cyrille	Chamard	15
Hermann	Petera	12
Laurent	Maly	12
Sébastien	Heinerich	12
Nicole	Taillandier	9
Philippe	Morge	8
Jean-Jacques	Lallemant	6
Romain	Riols	5
Alex	Clamens	2
Olivier	Gimel	2
Christian	Taillandier	2
Stephane	Erard	1
Anne et Pierre	Rigaud	1
Loic	Dannerolle	1
Guillaume	Eloy	1
Vincent	Molinier	1
Hélène	Albarello	1
Paul	Nicolas	1
Pierre	Lallemand	1